

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluinterquartiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 28/03/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Enquête publique relative au cahier des charges de l'étude d'incidences pour le projet de pôle multimodal situé Avenue de Wezembeek, 185.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant le cahier des charges de l'étude d'incidences.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler les différentes typologies de bâti qui bordent le périmètre de ce pôle multimodal. Comme le souligne, la note incluse à l'enquête publique, le site est en bordé par des maisons unifamiliales de type cité-jardin, d'un commerce isolé ainsi que du bâtiment du CLL (gabarit moyen) et d'un large espace vert reliant le campus universitaire de Woluwe. Le projet devra s'intégrer à ces différents types de bâti et en assurer une transition équilibrée.

En outre, le projet se situe aussi en entrée de ville, par conséquent il mérite une approche architecturale forte. Cette approche risque de ne pas être compatible avec "[...] une construction modulaire en éléments préfabriqués [...]". Afin d'assurer une qualité architecturale, l'étude d'incidence devrait aussi se pencher sur une construction plus traditionnelle.

Il convient également de bien prendre en compte l'utilisation actuelle du site et son développement. Outre la proximité du métro, le site accueille également de nombreux bus des différents réseaux de transports en commun (STIB : 76; 77; 79, N05 / TEC : Cbis / De Lijn : 315, 316, 317, 352), mais également des départs et arrivées de cars de voyages.

Le parking a déjà une vocation fortement intermodale en journée, mais il accueille également en soirée, les utilisateurs des équipements proches, des riverains, et des personnes souhaitant se rendre au centre-ville.

Rappelons que le site est à proximité immédiat d'un centre sportif, de restaurants, du campus universitaire de Woluwe (regroupant l'université de l'UCL, mais également plusieurs Hautes-écoles (ECAM; IPL; ISEI ...)).

Selon nous, il semble indispensable que le projet développe :

¹ Note explicative et préparatoire de l'étude d'incidences, p.16

- Une plateforme bus répondant aux besoins actuels, mais aussi futurs.
- Une zone de dépose-minute.
- Des emplacements vélos sécurisés.
- Du stationnement de "dissuasion".
- Des emplacements permettant la recharge de véhicule électrique ainsi que la possibilité d'en développer plus.
- Des véhicules partagés de tout type (voiture, camionnette, vélo, scooter) ainsi que des emplacements réservés pour le freefloating notamment.

En outre, il serait intéressant d'envisager :

- La création d'emplacements pour les nouveaux moyens de déplacement (trottinette électrique, Hooverboard ...).
- Des consignes permettant la réception de colis.
- La création d'emplacements taxis

La Mobilité

La privatisation parking, la durée du chantier et l'augmentation du nombre de places de stationnement vont entraîner de nombreux impact dans la mobilité à l'échelle locale. Nous souhaitons que l'étude d'incidences (notamment du point de vue du report de stationnement) se penche sur un périmètre le plus grand possible. Les incidences s'étendront au minimum jusque dans la cité jardin du Kappelevelde, l'Avenue Chapelle-Aux-Champs et l'Avenue Jean-François Debecker. Il sera également nécessaire d'inclure une partie du territoire de Kraainem dans l'étude. Il faudra également prendre en compte que de nombreux navetteurs décideront de chercher du stationnement plus loin notamment aux alentours de la station de métro Roodebeek et dans les quelques zones encore non réglementée de la Commune.

Nous souhaitons également que l'étude prenne en compte une future réduction des voiries régionales traversant la commune de Woluwe-Saint-Lambert à une bande de circulation dans chaque sens (Avenue Vandervelde, Avenue Paul Hymans, Av. de Broqueville) couplé à l'aménagement d'itinéraires cyclables sécurisés.

Afin de favoriser l'utilisation du P+R il nous semble indispensable qu'une stratégie de communication, des tarifs peu élevés, un fonctionnement simple soient mis en place.

Communication

Il nous semble indispensable que de nombreux moyens de communication soient mis en place autour de ce projet de pôle modal. Une campagne d'information nationale, une campagne ciblée pour les riverains, la création d'un réseau de panneaux téléjalonnement en amont (sur le ring) du pôle.

Fonctionnement et tarification

L'utilisation des emplacements de stationnement de dissuasion sera entre autres liée à la tarification du parking. L'étude d'incidences devrait se pencher sur les tarifications considérées comme acceptables par les futurs utilisateurs du parking.

Au niveau des emplacements vélos sécurisés, il nous semble que la gratuité devrait être de mise pour les utilisateurs des transports en commun.

L'autre difficulté se situera au niveau du fonctionnement du parking. S'il est trop complexe (inscription, paiement préalable, justification de l'utilisation des transports en commun ...) cela nuira à son utilisation. L'idéale serait l'intégration complète de l'accès et du paiement du stationnement soit lié à la carte Mobib.

Il serait également envisageable de créer une application permettant de gérer les accès dans les parkings publics type P+R, mais également de payer son stationnement en voirie.

La note explicative introduit l'idée de gérer les utilisateurs par les plaques d'immatriculation, mais ce système ne prend pas en compte les personnes qui font du covoiturage et qui utilisent à tour de rôle les véhicules des uns et des autres.

Comme nous l'avons signalé en début de courrier, le parking est aussi beaucoup sollicité en soirée pour les divers équipements environnants (salle de sports, bars, restaurants, cours du soir ...), mais aussi par des riverains. Afin de limiter le report de stationnement en voirie un tarif très attractif devra être mis en place. Nous souhaiterions même que la gratuité soit envisagée.

Au niveau de la gestion de l'eau, nous souhaiterions que l'utilisation d'un réseau séparatif ou de dispositifs d'infiltrations soit étudiée pour les eaux de ruissellement.

En ce qui concerne les alternatives et variantes, il nous semble évident que le parking situé à Roodebeek pourrait être une option, même si elle ne nous semble pas préférable. En revanche, la création de parkings en dehors du périmètre de la Région de Bruxelles-Capitale serait plus judicieuse, et mériterait d'être étudiée.

La variante proposant de mutualiser les parkings de l'UCL adjacent nous semble également pertinente, mais l'aspect massif d'un si grand complexe risquerait de nuire à la qualité architecturale, à la préservation de la zone verte adjacente et à l'intégration dans le bâti environnant.

Nous souhaiterions également que l'impact de la construction au niveau de vents et plus particulièrement pour les personnes présentes sur les quais des bus soit également étudié.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

De plus, si un comité d'accompagnement de l'étude est mis en place, nous souhaiterions y participer.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.